

**MAIRIE DE
ROHRBACH LES BITCHE**

1, Rue du Chanoine Châtelain
CODE POSTAL : 57410
Tél. : 03 87 09 70 95
E-mail : mairie@rohrbach.fr



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 octobre 2025
Sous la présidence de M. Gabriel SCHEH, Maire

Membres en exercice : 19

Présents : 14 (Quorum atteint)

Mrs et Mmes : SCHEH Gabriel, KOELSCH Alexandre, MEYER Arlette, SCHWARZ Sandrine, SEITLINGER Vincent, MUNICH Bernard, ORDENER Delphine, KARMANN Pascal, BOTZUNG Pierre, MISCHLER Sophie, JODER Stéphanie, PEIFFER Yves, RIMLINGER Isabelle, ALBERT Aurélie

Membre(s) absent(s) excusé(s) et représentés : 3

M. ZIEBEL Cédric représenté par Mme ORDENER Delphine
Mme HEMMERT Odile représentée par Mme ALBERT Aurélie
Mme NZOSSU Virginie représentée par Mme JODER Stéphanie

Soit un total des membres présents et représentés : 17

Membre(s) absent(s) excusé(s) non représenté(s) : 2

Mme NIDERBERGER Josiane, M. STAB Didier

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juillet 2025

M. le Maire donne lecture des délibérations prises par le conseil municipal lors de la séance du 16 juillet 2025.

Le conseil municipal, après lecture, approuve le compte-rendu de la séance du 16 juillet 2025 à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture et de la publication/notification le 09 octobre 2025

Le Maire
Gabriel SCHEH



Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28 novembre 1983 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art.9) (JO du 03.12.83) modifiant le décret n° 65-25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (art. 1- al.6) la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification/publication